

Amiens, le 16 avril 2024

**Dossier suivi par :**  
Sébastien Carrez  
Lise Doyen  
[cpdeps@ac-amiens.fr](mailto:cpdeps@ac-amiens.fr)  
03 22 71 25 20

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale de la Somme

à

Mesdames les directrices et  
messieurs les directeurs d'école

s/c de mesdames les inspectrices  
et messieurs les inspecteurs de  
de l'Éducation nationale

### **Objet : Guide départemental EPS**

Le contexte de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 offre une opportunité unique de développer la place de l'activité physique et sportive dans la vie de chaque enfant.

Les mesures relatives au développement du sport dans les espaces et les temps éducatifs témoignent de cette volonté de rapprocher l'ensemble des acteurs pour la mise en place de programmes et de dispositifs concourant à l'impact social et sociétal durable au-delà de cet événement planétaire.

La pratique régulière d'une activité physique et sportive (APS) doit être favorisée dans l'ensemble des espaces et temps scolaires, avec l'éducation physique et sportive (EPS), discipline obligatoire, et le sport scolaire qui en constituent le fil conducteur.

Tout en répondant au besoin et au plaisir de l'exercice physique pour l'enfant et l'adolescent, l'activité physique et sportive contribue à développer le sens de l'effort et de la persévérance. Elle amène à mieux se connaître et à mieux aller vers les autres, créant ainsi les conditions idéales pour l'éducation à la responsabilité et à l'autonomie. En permettant aux élèves de mettre en acte des valeurs morales et sociales fondamentales comme le respect des règles collectives ou le respect de soi-même et d'autrui, elle contribue aussi à l'égalité des chances et à l'intégration, donnant à chacun les mêmes droits et les mêmes devoirs. Elle contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes du sport et donne sens à la notion de vivre-ensemble et à l'apprentissage de la vie associative, à l'inclusion et à l'éco-responsabilité. Elle participe pleinement à la santé globale des élèves (physique, psychique et sociale).

Afin d'accompagner les équipes dans l'élaboration et la mise en place de ce projet, vous trouverez ci-joint le guide départemental EPS vous permettant de mettre en œuvre le parcours EPS de l'élève au sein de votre établissement.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et votre dynamisme au service de ce projet sociétal.

  
Gilles NEUVIALE